

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Science de la sage-femme: pratiques extrahospitalières			
Ancien Code	PAMI4B46SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4460		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Kirby BULTOT (bultotk@helha.be) Amandine FUMIERE (fumierea@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est axée sur la pratique autonome de la sage-femme en secteur libéral, notamment lors du suivi prénatal et postnatal à domicile. Elle s'inscrit dans une démarche de continuité des soins, essentielle à l'accompagnement global de la physiologie et à la prévention des complications maternelles et néonatales. Les activités pédagogiques proposées permettent aux étudiantes sages-femmes de développer des compétences en évaluation clinique, en surveillance de la grossesse physiologique et pathologique, ainsi qu'en éducation à la santé. Elles favorisent également l'acquisition d'une posture professionnelle adaptée à l'exercice extra-hospitalier, en répondant aux besoins spécifiques des femmes, des nouveau-nés et de leur entourage, en dehors du cadre institutionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative

- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions

6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données

7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

7.3 3. Développer la relation d'aide

Acquis d'apprentissage visés

Assurer la prise en charge globale de l'activité obstétricale relevant de la compétence de la sage-femme en contexte extra-hospitalier, en respectant les spécificités du suivi à domicile et en garantissant la continuité des soins.

Adapter sa pratique professionnelle de manière autonome, compétente et sécurisée en dehors des structures hospitalières, afin de répondre de façon personnalisée aux besoins des femmes, des nouveau-nés et de leur entourage.

Identifier précocement les dystociques, pathologies et situations d'urgence obstétricale en contexte extra-hospitalier, et assurer leur gestion initiale en mobilisant une collaboration interdisciplinaire appropriée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B46SFA	Suivi de parturientes et accouchées en extrahospitalier et s	18 h / 1 C
PAMI4B46SFB	Rééducation périnéo-sphinctérienne	6 h / 1 C
PAMI4B46SFC	Cadre de la pratique obstétricale extrahospitalière	6 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B46SFA	Suivi de parturientes et accouchées en extrahospitalier et s	10
PAMI4B46SFB	Rééducation périnéo-sphinctérienne	10
PAMI4B46SFC	Cadre de la pratique obstétricale extrahospitalière	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

5. Cohérence pédagogique

Dans un contexte où l'accompagnement global et personnalisé des femmes et des familles devient une priorité en santé périnatale, cette unité d'enseignement vise à préparer les futures sages-femmes à exercer de façon autonome, compétente et sécurisée en dehors des structures hospitalières. Elle répond à l'évolution des besoins de la population et aux nouvelles modalités d'exercice de la profession, en valorisant le suivi à domicile, la continuité des soins et la promotion de la physiologie.

L'UE met également l'accent sur l'intégration des réseaux de santé et la collaboration interdisciplinaire, indispensables pour garantir une prise en charge coordonnée, adaptée et de qualité, notamment face à la complexité croissante des situations périnatales en extra-hospitalier.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Suivi de parturientes et accouchées en extrahospitalier et s			
Ancien Code	15_PAMI4B46SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4461		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kirby BULTOT (bultotk@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans le cadre global des principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé et, particulièrement pour la prise en charge de l'activité obstétricale relative à l'exercice professionnel de la sage-femme dans le cadre extra-hospitalier

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) sera capable d'assurer un accompagnement global et personnalisé de la naissance, en autonomie, dans le respect du cadre réglementaire et en collaboration avec les autres acteurs de la périnatalité.

Compétence globale

Être capable d'assurer la prise en charge globale de la femme, du couple et du nouveau-né dans le cadre de l'exercice extra-hospitalier de la sage-femme, en autonomie et en collaboration avec d'autres professionnels.

Objectifs pédagogiques détaillés

À l'issue de la formation, l'étudiant(e) devra être capable dans un contexte extra-hospitalier de :

Réaliser le diagnostic de grossesse

Identifier les signes cliniques et paracliniques de la grossesse.

Expliquer les démarches à suivre en cas de diagnostic positif ou négatif.

Conduire la consultation prénatale et accompagner la grossesse

Mener un entretien prénatal structuré.

Assurer le suivi médical, psychologique et social de la femme enceinte.

Adapter l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques.

Préparer à la naissance

Organiser et animer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité.

Transmettre des informations adaptées sur le déroulement de l'accouchement et le post-partum.

Surveiller les grossesses à risque sur prescription médicale

Identifier les situations à risque et mettre en œuvre la surveillance adaptée.

Collaborer avec les autres professionnels de santé.

Assurer la surveillance du travail et l'assistance à l'accouchement

Reconnaitre les différentes phases du travail.

Prendre en charge l'accouchement eutocique (normal) en autonomie.

Gérer les situations d'urgence en lien avec les protocoles.

Accompagner le post-partum immédiat, médiat et lointain

Assurer le suivi de la mère et du nouveau-né à domicile ou en maison de naissance.

Dépister les complications et orienter si besoin.

Réaliser la consultation postnatale

Évaluer la récupération physique et psychologique de la mère.

Conseiller sur la contraception, l'allaitement et la parentalité.
Accompagner la famille dans la globalité de la naissance

Soutenir le couple et la famille dans leur projet de naissance.
Favoriser l'autonomie parentale.

Compétences transversales et organisationnelles

Connaitre et analyser :

Les démarches administratives à l'installation professionnelle.

Les différents statuts et modes d'exercice (libéral, maison de naissance, etc.).

Le fonctionnement de la convention et des modalités de remboursement.

L'organisation et la gestion de l'activité de sage-femme en libéral ou en maison de naissance.

Collaborer avec les autres professionnels autour de la naissance

Identifier les partenaires du réseau périnatal.

Mettre en place une communication efficace et adaptée.

Informier et expliquer aux (futurs) parents :

Les différentes prestations proposées par les sages-femmes libérales, à domicile ou en maison de naissance.

Les modalités d'honoraires et de remboursement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

GÉNÉRALITÉS

Objectifs du cours

Références bibliographiques

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Démarches pour toutes les diplômées

Démarches pour la pratique libérale

Différents statuts

LA CONVENTION

Synthèse

Honoraires et remboursements

Comparaison des coûts

ACTIVITÉS DE LA SAGE-FEMME LIBÉRALE

Préparation à l'accouchement : pratique et facturation

Consultations prénatales : pratique et facturation

Surveillance des grossesses à risques : pratique et facturation

Surveillance du travail et accouchement : pratique et facturation

Soins postnatals : pratique et facturation

Cas particuliers

LES MAISONS DE NAISSANCE

Définition, objectifs et buts d'une maison de naissance

Organisation

LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES PROFESSIONNELS

Autour de la naissance

Le travail en réseau

Les partenaires périnataux

La collaboration dans la pratique de la sage-femme libérale

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Autres sources consultables sur ConnectED

Démarques d'apprentissage

Exposé-Réflexion, mise en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à la demande de l'étudiant

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Visite virtuelle de la maison de naissance

--

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit intégré au cours du cadre de la pratique extrahospitalière

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rééducation périnéo-sphinctérienne			
Ancien Code	15_PAMI4B46SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4462		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Amandine FUMIERE (fumierea@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une approche complète, à la fois théorique et pratique, de la rééducation périnéo-sphinctérienne. Il comprend des séances de simulation centrées sur les techniques de rééducation manuelle, permettant d'acquérir les gestes cliniques essentiels, une initiation pratique à l'utilisation de l'électrostimulation et du biofeedback, dans des situations proches de la réalité clinique.

L'objectif est de fournir aux participants les connaissances fondamentales et les compétences techniques nécessaires pour une prise en charge efficace et adaptée des troubles périnéo-sphinctériens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 : Compréhension de l'anatomie et de la physiologie périnéale

Identifier et restituer les bases anatomiques et physiologiques du périnée, incluant les muscles, les nerfs et les structures de soutien.

Reconnaître les pathologies courantes liées au périnée.

Compétence 5 : Évaluation clinique et techniques de rééducation

Développer les compétences nécessaires à l'évaluation des dysfonctionnements périnéaux à l'aide d'exams cliniques et de tests spécifiques.

Identifier et comprendre les différentes techniques de rééducation périnéale : exercices de contraction musculaire, biofeedback, électrostimulation, etc.

Compétence 6 : Éducation des patientes

Savoir informer et sensibiliser les patientes à l'importance de la rééducation périnéale.

Encourager l'adoption de comportements et d'habitudes de vie favorables à la santé périnéale.

Compétence 7 : Communication professionnelle et approche holistique

Assurer une communication professionnelle et adaptée avec les patientes et les autres professionnels de santé. Intégrer une approche holistique en tenant compte des dimensions interpersonnelles dans le suivi de la santé périnéale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel anatomique

Rappel de la physiologie de la miction

La rééducation manuelle en 5 séances

L'électrostimulation

--
L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.
Autres sources consultables sur ConnectED

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques

Confronter la théorie et la pratique à travers des séances concrètes de simulation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien des étudiants tout au long des cours

Sources et références

Grosse, D., & Sengler, J. (2010). Rééducation périnéale. Elsevier Masson.

Dumoulin, C., Bakker, E., Reman, T., Rejano-Campo, M., & Pallot, A. (2025).
Rééducation en pelvi-périnéologie. Elsevier Masson.

La rééducation périnéale - urobichat.fr
<http://www.urobichat.fr/file/medtool/webmedtool/urobtool02/botm0052/pdf00001.pdf>

--
Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur connected

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Cadre de la pratique obstétricale extrahospitalière			
Ancien Code	15_PAMI4B46SFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4463		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kirby BULTOT (bultotk@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à préparer les futures sages-femmes à s'installer en tant qu'indépendantes, en leur fournissant les connaissances et les outils nécessaires pour naviguer dans le cadre légal et réglementaire de cette pratique. Nous aborderons les démarches administratives incontournables pour débuter une activité indépendante, les aspects financiers et la tarification des soins en fonction de la nomenclature INAMI, ainsi que les obligations légales et déontologiques.

En parallèle, une partie pratique permettra aux étudiantes de se familiariser avec les mises en situation courantes de la pratique extra-hospitalière, en simulant des consultations à domicile et en développant des compétences en gestion de cabinet. Ce cours offrira une base solide pour celles qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat en tant que sage-femme, tout en assurant un accompagnement de qualité aux patientes dans un cadre extra-hospitalier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Comprendre les démarches administratives nécessaires pour s'installer en tant que sage-femme indépendante.

Maîtriser les aspects légaux et réglementaires liés à la pratique indépendante.

Connaître les différentes tarifications des soins et la nomenclature INAMI.

Appliquer les connaissances acquises lors de mises en situation pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction à la Pratique Indépendante

Les Démarches Administratives pour Devenir Sage-Femme Indépendante

Les obligations légales :

La Tarification des Soins en Pratique Extra-Hospitalière

Facturation et remboursement :

Aspects Juridiques et Réglementaires

Gestion d'un Cabinet Indépendant

Mises en Situation Pratique

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Autres sources consultables sur ConnectED

Démarches d'apprentissage

Cours ex cathedra
Échanges entre pairs
Exercisation

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien de l'étudiant tout au long du cours

Sources et références

Articles donnés au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point postés sur connectED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit intégré au cours de suivi de parturientes et accouchées en extrahospitalier

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).